



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Édito du maire

P1

Travaux communaux et vie de la commune

- ~ Inauguration des chantiers noaillanais
- ~ Travaux d'aménagement et de sécurisation
- ~ Abribus de Lasserre
- ~ Des vœux avec inauguration le 13 janvier
- ~ Convention d'Aménagement de Bourg

P2-3

Conseil Municipal des Jeunes

P4

Informations communales

- ~ Le Père Noël à l'école !
- ~ Le goûter annuel des aînés
- ~ Information recensement 2013
- ~ Attention au démarchage
- ~ Rappel détecteurs de fumée

P5

Associations et manifestations

- ~ Exposition Architectures
- ~ Bourses de l'association des parents d'élèves
- ~ Halloween
- ~ Agenda 2013
- ~ Restez en contact
- ~ Maison de santé pluridisciplinaire

P6-7

Communauté de Communes

- ~ La piscine de Villandraut, les raisons de sa fermeture

P8

En ce mois de janvier quelque peu pluvieux, j'aimerais tout de même vous souhaiter à tous une année au soleil radieux de la part de toute l'équipe municipale... L'année 2012 aura encore été pour Noailan une année de forte activité marquée par la réalisation d'investissements importants: la mise en route de la station d'assainissement, la construction de trois nouvelles classes pour une école accueillant désormais un peu moins de 200 écoliers de maternelles et primaires, l'informatisation de l'école, le local jeunes, une aire de jeux, des travaux de sécurisation et tout récemment la nouvelle bibliothèque qui forte de ses 4500 références deviendra, j'espère un lieu de rencontres culturelles et de lien social. Un programme mené tambour battant grâce à l'implication de toute l'équipe municipale, à l'efficacité des artisans et le soutien du Conseil Général, l'Etat et les partenaires institutionnels en particulier la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

2012 aura aussi été une année vouée à la politique jeunesse en complément de celle de la Communauté de communes particulièrement dynamique pour les plus jeunes. Et quel plus bel exemple que cette élection le 8 décembre dernier du Conseil Municipal des Jeunes. L'équipe de 15 élus et leurs suppléants permettra certainement de porter un regard nouveau sur la commune et d'entreprendre des projets pour l'avenir. La première séance du Conseil Municipal des Jeunes a lieu ce 26 janvier ; il sera pour nos jeunes élus le début d'un mandat qui les portera jusqu'en fin d'année 2014. De quoi accomplir de belles choses et acquérir une expérience qui sera sans aucun doute un atout pour chacun.

L'année 2013 sera la dernière année pleine de notre mandat. La Convention d'Aménagement de bourg en sera sans doute la pièce maîtresse. La première réunion du Comité de pilotage réunissant les élus, des habitants qui se sont portés volontaires et des associations a eu lieu en novembre dernier. Les premières ébauches proposées par le Cabinet d'études devraient être présentées en février dévoilant le futur visage de notre bourg. Naturellement, l'ensemble des habitants sera consulté lors d'une réunion publique de présentation. Nous mènerons aussi parallèlement une étude sur l'Eglise afin de pouvoir monter les dossiers de subventions pour des travaux devenus incontournables. Les travaux d'entretien sur les bâtiments communaux, la poursuite des travaux de sécurisation et des travaux pour palier aux défauts d'évacuation des eaux pluviales dans certains quartiers seront aussi au menu de 2013.

Ce premier bulletin de 2013 fait enfin une place à des dossiers importants de la Communauté des communes qui est une des priorités de l'équipe municipale. Un dossier plutôt satisfaisant avec l'ouverture de la Maison de santé Pluridisciplinaire qui est l'aboutissement de trois ans de travail. Une vingtaine de professionnels y sont réunis pour développer un projet de santé sur le territoire ; projet bâti de manière collégiale et dont l'objectif est d'assurer la continuité des soins. J'avoue que c'est une grande satisfaction que nous ayons mené ce projet au bout. Le second dossier est moins reluisant. Les élus communautaires ont du en effet prendre la décision de proposer la suspension de l'activité piscine pour 2013. Le déficit de fonctionnement, le poids économique représenté par l'entretien, le choix de priorités en matière de santé et de politique enfance et la future réforme territoriale ne permettaient raisonnablement pas de maintenir une activité qui s'annonçait par avance déficitaire. Des solutions sont à l'étude pour les enfants des structures d'accueil enfance. Les élus n'ont pas pris cette décision à la légère ; elle est le fruit de multiples séances de travail à examiner les chiffres dans tous les sens ; mais notre responsabilité collective est aussi de ne pas engager la CdC dans une course sans fin à la fiscalité tout en ayant conscience de la déception qu'engendrerait cette perspective. Depuis cinq ans les projets que l'équipe municipale a portés à Noailan ont toujours été motivés par le souci de l'intérêt général ; il n'en est pas autrement pour notre implication dans la Communauté de communes.

Bonne année à tous !!

Laurence Harribeay

Maire

Heures d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

M A I R I E

NS x N°18

Contacts

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailan.fr

Inauguration des chantiers noaillannais le 21/10/2012



2012 a été une année de constructions pour la commune. Le 21 octobre dernier, en présence du Député, du Sous-Préfet, du Président du Conseil Général, du Président de la CAF et de La Conseillère Générale du Canton, le Conseil Municipal avait convié les habitants à l'inauguration de trois chantiers d'envergure.

Local des jeunes, station d'assainissement et nouveau bâtiment scolaire étaient à l'ordre du jour. De nombreux habitants et beaucoup d'enfants de l'école ont ainsi pu découvrir ces installations et surtout bénéficier d'une visite guidée de la station d'assainissement, habituellement fermée au public.

Ces équipements étaient devenus indispensables pour la commune qui a connu une croissance de plus de 500 habitants depuis la fin des années 1990. Augmentation croissante de la population signifie nouveaux besoins en terme d'équipements, ce qui représente des investissements très lourds (1 million d'Euros pour la station, et près de 150 000 euros pour l'école). Au-delà de ces infrastructures incontournables, il fallait aussi doter la commune de lieux plus spécifiques comme le local jeunes. Ces derniers ont en tous les cas été très heureux de participer au marathon des visites, tenant aux côtés des élus le fameux ruban tricolore.

La célébration s'est achevée plus posément à la salle des fêtes, autour d'un cocktail convivial aux côtés des habitants.



Travaux d'aménagements et de sécurisation

- **Autour du groupement scolaire**, plusieurs changements sont à noter, avec tout d'abord la mise en double sens de circulation et l'élargissement de la route de Moutic avec une limitation de la vitesse à 50 km/h. La première partie de la route du Barrail de Bouey (du croisement de la route de Moutic jusqu'à l'école) est désormais interdite sauf riverains. La sécurité a été renforcée aux abords de l'école avec l'installation de coussins berlinois et une limitation de la vitesse à 30 km/h. Enfin, l'entrée de l'école est désormais interdite aux véhicules. Des plots ont été posés aux abords de l'école, et un sens interdit a été implanté au croisement avec la route du Rèche.
- **Concernant les autres travaux**, prochainement le SMIVOM procédera à la réfection du parking de l'école. Les travaux s'accompagneront de la pose de barrières de délimitation et d'un sens obligatoire d'entrée et de sortie, de manière à éviter les stationnements anarchiques.
- **Des travaux d'empierrage** sont également en cours sur les chemins ruraux menant aux habitations pour permettre une meilleure accessibilité aux riverains.
- **une sécurisation des routes** aura aussi lieu à **Castigues des ruelles de l'Aillet, des Sauvignons**, et du **chemin de Garrans** qui seront désormais interdits aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, avec une limitation de vitesse à 30 km/h indiquée par une signalisation routière.



L'abribus de Lasserre installé

Suite à la création de l'assise en béton et à la réalisation du passage piéton par le SMIVOM, le Conseil Général a procédé fin 2012 à la pose de l'abribus pour les enfants du quartier de Lasserre. La sécurisation a également été renforcée par un marquage au sol de type ZEBRA.





Des vœux avec inauguration le 13 janvier dernier

Après plusieurs mois de travaux dont vous aviez pu suivre l'évolution dans les précédents numéros du bulletin, la toute nouvelle bibliothèque municipale a ouvert ses portes et a été inaugurée lors des vœux de la municipalité le 13 janvier dernier.

Les nouveaux locaux, d'une centaine de mètres carrés, sont toujours animés par les bénévoles de l'association Ami-Mots, et abritent désormais grâce à l'inscription dans le réseau BDP, pas moins de 4000 références, essentiellement en livres, mais aussi en cd et dvd.

Le partenariat avec la BDP permet également l'organisation d'expositions, telle celle qui s'est tenue jusqu'au 20 janvier. En effet, une bibliothèque aujourd'hui n'est pas seulement un lieu de lecture, mais plutôt le lieu d'expression de la culture au sens large. Le côté accueil a également été soigné, avec un mobilier moderne et coloré, incitant à la pause détente. Les locaux seront d'ailleurs équipés prochainement d'ordinateurs pour le public, et de mobilier spécifique aux enfants.

L'adhésion à la bibliothèque est de 5€ par famille. Pensez à vous munir lors de votre inscription d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, et de venir bien entendu aux heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi de 16h30 à 18h30, Mercredi de 15h à 17h, Samedi de 10h à 12h

Sachez enfin que du 5 janvier à fin mai 2013, en partenariat avec la BDP, l'association Ami Mot invite les jeunes lecteurs de 6 à 16 ans de Noaillan et des communes voisines à participer à la manifestation « Lire—élire 2013 ».

Une sélection de livres adaptés à chaque tranche d'âge sera proposée aux participants. Après lecture, des ateliers et des rencontres d'échanges et de débats seront organisés autour de la lecture et des ouvrages qui auront séduit les jeunes lecteurs. Les inscriptions sont à faire à la bibliothèque municipale. **Tél : 09 67 07 39 98**



Suivant l'inauguration de la nouvelle bibliothèque, c'est aux habitants que Laurence Harribey et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux. L'occasion de rappeler que 2012 fut une année de travail soutenu pour l'équipe municipale, avec plusieurs chantiers importants à boucler. D'autres restent à venir, notamment avec la Convention d'Aménagement de Bourg qui engage la commune sur le long terme. Un gros travail accompli qui n'a en rien empêché les nombreux habitants présents d'apprécier le buffet préparé à leur attention.

Et bonne année 2013 !

Convention d'Aménagement de Bourg : première réunion, l'étude est lancée

Le projet a marqué un pas en avant significatif le 11 décembre dernier avec la première réunion d'étude. Regroupant le cabinet d'étude, les élus en charge du projet, les représentants du Conseil Général— qui, rappelons-le, finance une part importante de l'étude — l'architecte du CAUE de la Gironde et les habitants du Comité de Pilotage, la première réunion était destinée à une lecture commune du cahier des charges.

Un échange entre les participants a également permis de mettre à jour les attentes et besoins de tous en matière d'aménagements de bourg. La sécurité, la commodité de déplacement, le réaménagement de la place centrale du bourg et le cheminement jusqu'au groupe scolaire ont été les principaux points abordés.

Le cabinet d'étude travaille maintenant une proposition de scénarii d'aménagements. Ils seront présentés par l'architecte lors d'une prochaine réunion, en février. La population sera consultée lorsque le projet aura suffisamment avancé, lors d'une réunion publique. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes vont également être écoutés, puisqu'ils sont aussi les habitants et usagers du bourg. Quelques habitants du bourg se sont aussi manifestés suite à la première réunion pour intégrer le Comité de Pilotage. Le cahier des charges est consultable sur le site internet de la commune, noaillan.fr.

Lancé durant le troisième trimestre 2012, le Conseil Municipal des Jeunes sera un projet phare de 2013. L'idée n'était pas nouvelle puisqu'elle était inscrite dans les projets de l'équipe municipale présente depuis bien des années au sein du Conseil Municipal, mais l'importance des dossiers urgents n'avaient pas permis sa mise en œuvre.



La présence d'une école primaire complète sur la commune nous a paru une chance pour lancer l'expérience avec les cm1 et cm2 en y associant les 6^e et 5^e, tissant ainsi un lien entre l'école et le collège. La collaboration de deux professeurs des écoles en cm1 et cm2, et le fait qu'elles aient accepté de tenter cette expérience avec nous, a permis de construire un véritable projet éducatif et citoyen. Grâce à leurs suggestions, ce projet a pris une dimension plus participative, centré sur l'apprentissage citoyen et le travail d'équipe. Un travail d'instruction civique a ainsi précédé en classe une rencontre en mairie avec les élus et le personnel, ce qui a permis aux enfants de poser de nombreuses questions et de préciser l'idée un peu vague qu'ils pouvaient

avoir sur le rôle d'un élu. Et il faut croire que l'idée a fait son chemin, puisqu'avec leurs camarades de sixième et cinquième qui avaient été auparavant contactés, ce ne sont pas moins de 26 candidats pour constituer un conseil de 15 élus qui se sont présentés.

Chaque candidat a par la suite rédigé et présenté sa profession de foi, y inscrivant son programme électoral et toutes les réalisations qu'il pensait proposer. Des idées forts intéressantes, auxquelles le Conseil des adultes n'avait jusqu'alors pas pensé, et c'est bien là l'intérêt : bénéficier d'un autre regard sur la commune, détaché des priorités et des exigences d'adultes.

Parmi les propositions, celles de réaliser une piste cyclable pour relier Villandraut, d'améliorer la sécurité des routes, de créer un jardin potager commun, ou encore de rendre visite aux personnes âgées témoignent de la maturité des candidats et de leur ouverture aux autres.

Pour voter, chaque enfant du cm1 à la cinquième avait reçu sa carte « d'électeur jeune » personnelle. Et le jour des élections, c'est avec grande satisfaction que le Conseil Municipal a noté l'investissement et la citoyenneté de nos jeunes habitants. Avec un taux de participation de près de 75%, les trois quarts des jeunes se sont présentés au bureau de vote le 8 décembre, jour des élections; certains ayant même pensé à donner procuration à un camarade lorsqu'ils n'avaient pu se déplacer en personne.



A l'issue d'un dépouillement sous pression pour nos candidats, ce sont finalement 15 élus et 6 suppléants qui constituent aujourd'hui le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Tous ont été félicités par les élus et **Gilles Savary**, député de la circonscription, qui avait tenu à être présent lors des résultats.



La fête électorale passée, le travail va devoir commencer ! Après avoir été officiellement présentés lors du goûter des aînés et des vœux de la municipalité début janvier, nos jeunes élus vont devoir plancher sur leurs professions de foi et mettre en œuvre certaines de leurs propositions.

La première séance du Conseil est prévue samedi 26 janvier. Elle sera l'occasion de créer les commissions avec l'accompagnement d'un élu adulte. Chaque commission travaillera sur un thème particulier, et les propositions devront ensuite être validées lors de séances plénières. Élus jusqu'en 2014, nos jeunes conseillers ont de quoi accomplir de belles réalisations. Nous leur souhaitons bonne chance !

Dans les prochains bulletins, nos nouveaux élus auront leur encart dans lesquels ils vous feront eux-mêmes part de l'avancée de leurs projets. Vous pouvez également retrouver l'actualité du Conseil Municipal des jeunes, ainsi que des photos, sur le site internet de la commune, [noailan.fr](http://www.noailan.fr), à l'adresse suivante :

<http://www.noailan.fr/municipalité/le-conseil-municipal-des-jeunes/>

Le Père Noël à l'école !

Les vacances de Noël sont toujours appréciées des enfants à l'école surtout parce qu'elles ont l'agréable odeur des cadeaux fraîchement déposés par le père Noël au pied du sapin . Et cette année encore, surchargé de travail par les demandes grandissantes des enfants, Père Noël a entamé sa tournée un peu plus tôt à l'approche du jour J, ayant tenu par la même occasion à rendre visite aux enfants de l'école afin de s'assurer de la bonne livraison des paquets tant convoités. C'est donc en fin d'après-midi qu'il arriva, non pas sur son traineau par manque de neige, mais sur une calèche spécialement affrétée pour l'occasion, distribuer bonbons et câlins aux plus jeunes des enfants, pour les uns émerveillés, pour les autres effrayés de voir arriver pareil bonhomme.



En tout cas, Père Noël ne put que constater l'entrain des enfants et de leurs enseignants pour organiser une très belle kermesse de Noël qui a rassemblé petits et grands pour un moment d'émerveillement sans âge.

Le goûter annuel des aînés

Le 6 janvier dernier eut lieu le traditionnel goûter offert par la municipalité aux aînés. Le rendez-vous rassemble les aînés de la commune autour d'un moment convivial avec le partage de quelques pâtisseries accompagnées d'une animation musicale. C'est aussi le moyen de passer un moment ensemble et de témoigner la reconnaissance à ceux qui sont l'histoire du village et l'ont fait vivre. Personne n'a été oublié, puisque le matin, le conseil municipal a rendu visite aux aînés qui ne pouvaient se déplacer, pour leur souhaiter une bonne année et leur apporter quelques douceurs.



Ce fut également la première apparition publique des jeunes élus du Conseil Municipal.

Certains avaient inscrit dans leur profession de foi la proposition d'animations avec et pour les aînés. Nous avons saisi la balle au bond et les avons conviés à cette rencontre festive. Une rencontre intergénérationnelle a été fort appréciée, nos jeunes élus n'ayant pas hésité à s'impliquer, et même à divertir nos aînés avec une prestation chorégraphique improvisée.

Information recensement 2013

Le dernier recensement des noaillannais a été réalisé en 2008. Ayant lieu tous les cinq ans, c'est donc cette année, du 17 janvier au 16 février, que les agents recenseurs se rendront dans tous les domiciles de la commune pour connaître de façon précise le nombre d'habitants.

Ce sont les agents de mairie, Sophie **Ricard**, Danièle **Mussotte** et Sébastien **Moncourt** qui vous rendront visite et vous remettront les bulletins à remplir. Tous trois ont reçu une formation de l'INSEE, seule habilité à traiter les informations que vous inscrirez sur les bulletins. Les agents recenseurs répondront aussi à vos questions et vous apporteront de l'aide pour compléter les bulletins; n'hésitez donc pas à les solliciter, et surtout réservez leur le meilleur accueil possible!



ATTENTION AU DÉMARCHAGE !

Un habitant a alerté la mairie il y a quelques jours, ayant été contacté par un commercial qui venait « de la part de la mairie » et prenait un rendez-vous pour proposer de nouvelles fenêtres. Ce n'est pas la première fois au cours des dernières semaines que cela arrive.

Sachez que **la mairie n'envoie aucun agent commercial démarcher les habitants**, et qu'il s'agit très probablement d'une ruse pour entrer plus facilement en contact et obtenir un rendez-vous en toute confiance. Une fois sur place, il vous sera difficile de vous en défaire ! **Nous vous appelons donc à la plus grande prudence lorsque vous recevrez de tels appels.**

Rappel détecteurs de fumée

Nous vous avons auparavant informés de l'obligation d'ici 2015 d'équiper votre logement de détecteurs de fumée. Pensez-y, il en existe de tous types et à tous les prix, dont beaucoup sont abordables et efficaces.

Exposition Architectures les 6 et 7 octobre



Pour fêter les dix ans d'Architectures, la Présidente Monique Perrin proposait durant une semaine une visite de l'exposition « Regards sur les vitraux des églises du Sud-Gironde », issue des recherches de l'association sur l'année 2011-2012.

Le vernissage de l'exposition eut lieu le 6 octobre en présence d'Isabelle Dexpert, Conseillère Générale du Canton, de Laurence Harribey et de nombreux membres de l'association.

Une visite commentée des panneaux, installés naturellement dans l'église, permis de mieux cerner l'histoire souvent énigmatique pour le néophyte que délivrent les illustrations des vitraux.

La technique traditionnelle de fabrication était d'ailleurs montrée durant le vernissage par un maître verrier à la salle de l'ancienne mairie, et qui, complétant cette exposition, permettait ainsi de connaître l'histoire du vitrail depuis sa conception jusqu'à l'interprétation des illustrations.

L'exposition fut très fréquentée, un ouvrage a d'ailleurs été édité par l'association. Pour vous le procurer, contactez l'association Architectures au [05 56 48 02 21](tel:0556480221).



Bourses de l'association des Parents d'élèves

L'entrée dans l'hiver est marquée par la traditionnelle bourse aux vêtements de l'association des parents d'élèves, qui s'est tenue le week-end du 26 octobre.

Cette année d'ailleurs, les bénévoles ont été plus nombreux, avec de nouvelles mamans qui étaient venues prêter main forte à l'équipe des précédentes éditions. Ce ne fut d'ailleurs pas de trop tant le succès des bourses de l'APE est grandissant.

Cette année, les dépôts d'objets ont été très nombreux, et les achats tout autant, preuve que ce système de vente fonctionne très bien, et permet en plus de recycler des vêtements très souvent en état neuf mais devenus inutiles pour les enfants. Beaucoup de travail donc, mais une très bonne recette qui permettra des actions auprès des enfants de l'école !



Et les 23 et 24 novembre dernier, c'était au tour des jouets d'être exposés à la vente. Avec 53 déposants et pas moins de 92 listes d'objets, le bilan de la bourse aux jouets des parents d'élèves a été encore une fois positif, comptant même une augmentation des recettes de 20% par rapport à la précédente édition. Une bonne équipe de bénévoles et de la bonne humeur ont été les ingrédients de la réussite de cette bourse, qui est désormais bien connue localement.

Quatre postes d'enregistrement étaient ouverts en permanence le vendredi après midi, et cinq quand cela a été nécessaire. Il y en eut pour tous les âges, mais sachez-le, il faut arriver tôt pour faire les meilleures affaires !

Halloween sur la place le 2 novembre



Vous avez aperçu des petits monstres déambuler dans les rues du Bourg le 2 novembre dernier ? Pas de panique, il ne s'agissait en effet que de petites têtes blondes à la recherche de bonbons et autres douceurs, déguisées et accompagnées de leurs parents.

Pour la troisième année consécutive, Pierrick et ses Papilles, avec l'aide du Novalia, proposait une soupe à la citrouille pour réchauffer les cœurs et les corps transis par la fraîcheur de la nuit!

De nombreux parents et enfants se sont rassemblés sur la place du Général Leclerc, l'initiative commence à connaître un certain succès. Et pour ceux qui ont raté le rendez-vous, il faudra attendre l'année prochaine !

Agenda 2013



9 février : Bourse aux livres, cd, dvd et multimédias organisée par l'association des parents d'élèves.

- ◇ Dépôt des objets vendredi 8 de 14h à 19h et samedi 9 de 10h à 12h.
- ◇ Vente le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Présence D'Angélique Pelletier et d'Emmanuel Richer, toute la journée du samedi, pour dédicacer leurs ouvrages !

Restez en contact !

INFOLETTRE : Inscrivez-vous à la newsletter en envoyant votre demande à infonoaillan@gmail.com

FACEBOOK : Annonces, photos, comptes-rendus... Rejoignez-nous également sur la page facebook de la commune et restez informés de l'actualité communale :

<http://www.facebook.com/CommuneDeNoaillan>



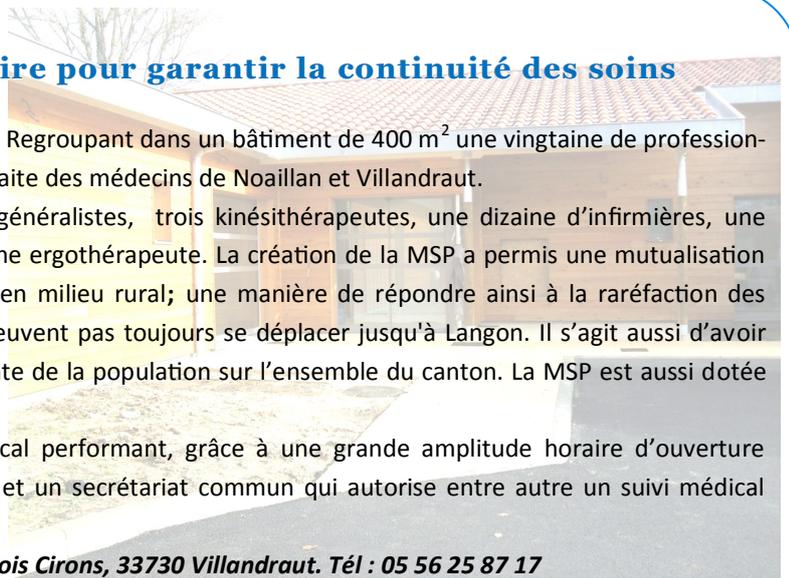
Une maison de santé pluridisciplinaire pour garantir la continuité des soins

Depuis le 2 janvier, la maison de santé est ouverte à Villandraut. Regroupant dans un bâtiment de 400 m² une vingtaine de professionnels de santé, la MSP vient palier notamment au départ à la retraite des médecins de Noaillan et Villandraut.

Les patients pourront y rencontrer une équipe de médecins généralistes, trois kinésithérapeutes, une dizaine d'infirmières, une psychologue, une pédicure - podologue, une diététicienne et une ergothérapeute. La création de la MSP a permis une mutualisation des moyens et l'attrait de nouveaux candidats à l'installation en milieu rural; une manière de répondre ainsi à la raréfaction des services médicaux notamment pour personnes âgées qui ne peuvent pas toujours se déplacer jusqu'à Langon. Il s'agit aussi d'avoir une offre médicale en adéquation avec l'augmentation croissante de la population sur l'ensemble du canton. La MSP est aussi dotée d'outils de télémédecine (électrocardiogramme notamment)

Ainsi, la maison de santé offre aux patients un service médical performant, grâce à une grande amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire, à des permanences de médecins généralistes, et un secrétariat commun qui autorise entre autre un suivi médical efficace pour un même patient, dans un même lieu.

Maison de santé pluridisciplinaire, 5 route de Préchac, ZA les trois Cirons, 33730 Villandraut. Tél : 05 56 25 87 17



La piscine de Villandraut, les raisons d'une fermeture

Le Bureau de la Communauté de communes (Maires + Présidents des Commissions), après proposition de la Commission Budget de la CdC, a décidé de proposer à l'Assemblée plénière de construire le budget 2013 incluant des mesures de rigueur budgétaire pour palier au gel des dotations, au temps nécessaire pour "digérer" les investissements effectués en matière de politique de jeunesse et de santé. Parmi ces mesures, la suspension de l'exploitation de la piscine a suscité des réactions de mécontentement et un appel à signature d'une pétition. Voici quelques éléments factuels qui expliquent pourquoi les élus ont fait ce choix.

La piscine de Villandraut, construite durant l'occupation allemande, a été une première fois rénovée en 1993, dans le cadre du Contrat de Pays. En 2006 la commune de Villandraut, ne pouvant plus supporter le déficit structurel de la piscine, demande à la Communauté de Communes de reprendre la compétence. **La CDC accepte de reprendre la piscine sans compensation financière.** Grâce à la Conseillère Générale, une subvention du FDAEC (Fonds de Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) est attribuée par le Conseil Général pour des travaux avant cession de la piscine à la Communauté de Communes. Mais ces travaux ne sont finalement pas réalisés par la commune de Villandraut.

La CdC a cependant fait le choix d'assumer cette dépense sur le budget général, considérant que cette piscine permettait une activité de proximité pour les enfants des ALSH, jeunes et familles du canton, une pratique de la natation pour les scolaires (juin), une contribution à l'activité du camping de Villandraut (qui est devenu privé), et un soutien à l'activité touristique des chambres d'hôtes, hôtels et gîtes à l'époque peu dotés de piscines, ce qui est moins le cas aujourd'hui.

Une exploitation déficitaire à charge du budget de la Communauté de Communes :

Le coût annuel de fonctionnement de la piscine s'élève à 32 000€ /an (salaires et frais généraux). Les entrées varient de 4 à 6000€/an selon les années, soit une moyenne de **50 entrées/jour**. Soit un **DEFICIT de FONCTIONNEMENT de 26 à 28 000€/an pour deux mois et demi de fonctionnement**. A cela il faut ajouter des **travaux réguliers dits d'investissement**, soit 57 000€ depuis 2007 ce qui correspond à environ 8600€/an. **Le déficit annuel (Fonctionnement + travaux) est donc de l'ordre de 35 à 37 000€/an, ce qui équivaut à subventionner chaque entrée de 16€.**

De nouvelles contraintes s'imposent à la CdC et conduisent à suspendre l'ouverture pour 2013:

La nécessité de travaux lourds en investissement (devis s'élevant à 71 000€ pour le liner, la filtration, les margelles, le bâchage notamment). A cela s'ajoute la question du puits artésien: la piscine comme l'arrosage du stade (communal) sont alimentés par un puits artésien sur lequel se posent des problèmes de débit et de pollution des sols qui exigent des études et des travaux dont les devis se montent à 15 000€, sans certitude de pouvoir en continuer l'exploitation (et avec un délai de six mois pour instruction du dossier). En cas de non utilisation du puits, c'est sur le réseau d'eau potable qu'il faudrait brancher la piscine... Au total le programme d'investissement s'élève à 86 000€, nécessairement financé aux deux tiers par un emprunt, car il n'y a quasiment pas de subvention pour de tels travaux (seule une part du FDAEC pourrait y être affectée au détriment d'autres équipements)

Les raisons essentielles qui conduisent à suspendre l'ouverture de la piscine pour 2013:

La difficulté d'accentuer le taux d'endettement de la CdC qui est aujourd'hui important du fait d'investissements lourds qui ont été réalisés ces dernières années sur des politiques considérées comme prioritaires (équipements ALSH 3-6ans, Maison de Santé). Parallèlement, la réforme fiscale des collectivités, le gel des dotations d'Etat en 2013 et leur probable contraction en 2014 et 2015, rendent le maintien des politiques de services à la personne plus difficiles à équilibrer. **Les choix de la CdC se sont portés prioritairement sur le maintien de ces politiques de services à la personne** (Aides à Domicile/ Accueils de Loisirs/Multi-Accueil/ Accueils péri-scolaires). Enfin la dernière raison concerne la perspective de la nouvelle grande intercommunalité avec la fusion des quatre Communautés de Communes de Bazas, Captieux/Grignols, Pays Paroupian et canton de Villandraut à échéance de juillet 2013. Dans le cadre de cette nouvelle grande intercommunalité, une nouvelle définition de l'intérêt communautaire sera arrêtée ainsi qu'une nouvelle répartition des compétences. La CdC du canton de Villandraut est la seule actuellement à gérer une piscine (la piscine de Bazas étant communale). Si la nouvelle grande intercommunalité décidait de ne pas intégrer la piscine, le prêt qui aurait été contracté par la CdC pour financer les travaux serait automatiquement reporté à la charge de la commune de Villandraut. En l'état actuel des discussions, la commune de Villandraut ne s'est pas prononcée sur sa volonté ou non de reprendre cette compétence.

Si les élus après avoir beaucoup travaillé sur le dossier ont proposé cette suspension, c'est aussi parce que proposer des dépenses sans mettre des recettes en face est irresponsable. Le "**Y'a qu'à, faut qu'on**" est un mode de pensée quelque peu limité lorsque l'on exerce des responsabilités. Rappelons que pour la CdC, 1 point de fiscalité des ménages représente 3700€ de recettes supplémentaires. L'opération est vite faite. En augmentant la fiscalité des ménages de 3 à 4 points, l'emprunt pourra être remboursé; en augmentant encore de 7 à 8 points supplémentaires, le déficit de fonctionnement sera couvert; soit une augmentation totale de 10 à 12 points de la fiscalité des ménages...